



Les Habitations partagées
de l'Outaouais

TOIT ET MOI

Bulletin d'information des Habitations Partagées de l'Outaouais

Cet Hiver est marqué par de belles rencontres et des moments de partage inspirants pour les Habitations Partagées de l'Outaouais ! Notre équipe a eu l'occasion de rencontrer, écouter et échanger avec les aînés et organismes communautaires autour des thématiques qui nous tiennent à cœur : le logement, le vieillissement actif et la cohabitation intergénérationnelle.

Parmi les activités phares, nous avons eu le plaisir de participer au Salon distinction de la FADOQ le 25 et 26 octobre, le 12 Novembre marqué par une rencontre avec les proches aidants en collaboration avec le Centre d'Entraide aux Aînés sur la question des enjeux liées au vieillissement et du changement du milieu de vie des personnes aînées. Le 27 Novembre nous avons organisé en collaboration avec la Table des Aînés de Gatineau la formation UMANO-Reflexe aîné2 qui a été d'un grand intérêt pour tous les organismes communautaires présents.

Finalement l'année se termine en beauté avec la tenue d'une rencontre de type lac à l'épaule où la grande équipe s'est rencontrée pour amorcer le travail de la planification stratégique 2026-2029. Ce qui fût un franc succès grâce à l'implication de l'équipes et membres du conseil d'administration, une journée enrichissante, rassembleuse , remplie d'échanges, de réflexions.

Cette période hivernale illustre une fois de plus notre engagement à favoriser le maintien à domicile, à briser l'isolement et à bâti des liens humains durables dans notre communauté.

INFO: CRÉDIT D'IMPÔT POUR AINÉS AU QUÉBEC

CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE

CRÉDIT D'IMPÔT POUR SOUTIEN AUX AÎNÉS

Ce crédit d'impôt vise à aider les personnes aînées qui ont des revenus modestes.

Le montant maximal du crédit d'impôt pour soutien aux aînés auquel vous pourriez avoir droit selon votre situation est de

- 4 000 \$, si vous avez une conjointe ou un conjoint, que celle-ci ou celui-ci est un particulier admissible et que vous et votre conjointe ou conjoint aviez 70 ans ou plus;
- 2 000 \$, si vous aviez une conjointe ou un conjoint et que l'une des situations suivantes s'applique :
 - votre conjointe ou conjoint n'est pas un particulier admissible,
 - seulement l'une ou l'un de vous deux avait 70 ans ou plus;
- 2 000 \$, si vous n'aviez pas de conjointe ou conjoint.

CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE

CRÉDIT D'IMPÔT POUR MAINTIEN À DOMICILE DES AÎNÉS

Ce crédit d'impôt permet aux personnes aînées de 70 ans ou plus de bénéficier d'une aide fiscale pour certaines dépenses liées à des services de maintien à domicile.

Le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés s'adresse aux personnes âgées qui sont propriétaires ou locataires, ou qui habitent chez une ou un proche. Il permet à ces personnes de recevoir une aide fiscale pour certaines dépenses liées à des services de maintien à domicile.

CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE

CRÉDIT D'IMPÔT POUR FRAIS ENGAGÉS PAR UN AÎNÉ POUR MAINTENIR SON AUTONOMIE

Ce crédit d'impôt peut être accordé aux personnes aînées de 70 ans ou plus qui ont payé certains frais pour l'achat, la location et l'installation de biens admissibles destinés à être utilisés dans leur lieu principal de résidence et visant à maintenir leur autonomie, ou qui ont payé certains frais de séjour dans une unité transitoire de récupération fonctionnelle.

CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE

SUBVENTION POUR AÎNÉS RELATIVE À UNE HAUSSE DE TAXES MUNICIPALES

La subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales vise à compenser en partie l'augmentation des taxes municipales payables à l'égard de votre résidence à la suite d'une hausse significative de la valeur de celle-ci.

Conditions d'éligibilité:

- vous résidez au Québec;
- vous avez 65 ans ou plus;
- vous étiez propriétaire de votre résidence depuis au moins 15 années consécutives;
- votre résidence est une unité d'évaluation entièrement résidentielle comportant un seul logement et elle constitue votre lieu principal de résidence;
- vous avez reçu, ou vous étiez en droit de recevoir, un compte de taxes municipales à votre nom, pour l'année 2026, relativement à cette résidence;
- votre revenu familial pour l'année 2025 ne dépasse pas 64 200 \$.

CRÉDIT D'IMPÔT NON REMBOURSABLE

MONTANT ACCORDÉ EN RAISON DE L'ÂGE

Le montant accordé en raison de l'âge permet de réduire l'impôt que vous avez à payer. Vous pourriez y avoir droit si vous ou votre conjointe ou conjoint avez 65 ans ou plus à la fin de l'année et que vous remplissez toutes les autres conditions.

CRÉDIT D'IMPÔT NON REMBOURSABLE

MONTANT POUR REVENUS DE RETRAITE

Le montant pour revenus de retraite permet de réduire l'impôt que vous avez à payer. Vous pourriez y avoir droit si vous ou votre conjointe ou votre conjoint au 31 décembre recevez certains revenus de retraite.

CRÉDIT D'IMPÔT NON REMBOURSABLE

CRÉDIT D'IMPÔT POUR PROLONGATION DE CARRIÈRE

Ce crédit d'impôt non remboursable a pour but d'inciter les travailleuses et travailleurs qui ont 65 ans ou plus à la fin de l'année à demeurer ou à retourner sur le marché du travail. Il permet de réduire l'impôt à payer sur la partie de leur revenu de travail admissible qui dépasse 7 500 \$.

Salon distinction de la FADOQ



L'événement déroulé au Palais des congrès de Gatineau (Québec), le 25 et 26 octobre 2025 a été un moment riche nous permettant d'informer les personnes ainées et adultes sur nos différents services et d'établir des liens sociaux avec les organismes communautaires présents.

Organisation de la formation UMANO-Reflexe ainé2



Rencontre avec les proches aidants en collaboration avec le Centre d'Entraide aux Aînés



ATELIER PRÉPARÉ ET PRÉSENTÉ PAR L'ÉQUIPE DES HABITATIONS PARTAGÉES DE L'OUTAOUAIS ET LE CENTRE D'ENTRAIDE AUX AÎNÉS

La rencontre du 12 novembre a permis de statuer sur les enjeux liés au changement d'habitation qui est une étape délicate pour les aînés et leurs proches aidants, car il implique des décisions importantes liées à l'autonomie, à la sécurité et à la qualité de vie. Bien accompagné, le changement d'habitation peut devenir une transition positive, offrant un milieu de vie mieux adapté, plus sécuritaire en favorisant le maintien des liens sociaux.

Ce 27 novembre fut un moment marqué par notre belle collaboration avec la Table des Aînés de Gatineau, à organiser la formation UMANO-Reflexe ainé2 qui fut d'un grand intérêt pour les 22 organismes communautaires inscrits et présents, soit 33 participants. La formation vise à développer une meilleure compréhension de la réalité des personnes ainées et à encourager des attitudes, comportements et environnements adaptés à leurs besoins.

Remise des cadeaux ! Une belle coordination d'équipe



- La remise des cadeaux à HPO été un moment empreint de joie et de reconnaissance, rendu possible grâce à une belle coordination d'équipe.
- La collaboration, l'engagement et l'attention portée aux détails ont permis de créer une expérience significative et mémorable pour tous.
- Une belle coordination qui reflète l'engagement et le cœur mis par chacun.



NOS SERVICES

Parce que votre bien-être nous habite



JUMELAGE/COHABITATION

la cohabitation est la solution pour diminuer vos coût de logement, briser la solitude de façon sécuritaire. Ce service s'adresse aux étudiants, personnes âgées, personnes seules ainsi qu'aux nouveaux arrivants qui désirent vivre une expérience enrichissante et qui souhaitent découvrir d'autres cultures.

L'ACCOMPAGNEMENT

Un service dédié à vous accompagner dans la recherche d'un nouveau chez-soi pour vous ou vos proches... Nous croyons que ce service répond à vos besoins, puisqu'il vient en aide aux personnes âgées qui ne peuvent plus vivre seules à cause de leur santé ou autres et qui souhaitent quitter leur domicile vers un milieu plus adapté à leurs besoins. De plus si vous avez 70 ans et plus, vous pouvez recevoir des versements anticipés du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés si vous remplissez certaines conditions.



AIDE AU DÉMÉNAGEMENT

Un service qui consiste à aider les aînés à préparer leur déménagement vers un autre milieu en faisant le tri et l'emballage de leurs biens matériels ainsi que le déballage et rangement des biens dans le nouveau logement.

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉ À L'UN DE NOS SERVICES
CONTACTEZ-NOUS**

819 771 6576, info@habitationspartagees.ca